

**DISPOSITIF ACTEE 2 - MODIFICATION**

**Rapporteur : Monsieur Jean-Michel TACCOEN, Vice-Président en charge du volet « énergie »**

Vu la délibération en date du 31 mars 2021 relatif au programme ACTEE2,  
Vu la délibération en date du 1 juin 2021 relatif au programme ACTEE2,  
Vu la délibération en date du 19 décembre 2023 relatif au programme ACTEE2

Dans le cadre de réponse à l'AMI SEQUOIA 2 actif depuis février 2021, il est prévu de cofinancer :

- l'accompagnement de l'économe de flux mis à disposition par la FDE62 ;
- les études techniques des projets de rénovation de bâtiments publics ;
- les outils de suivi de consommation énergétique ;
- les honoraires de maîtrise d'œuvre (MOe) des bâtiments en cours de réhabilitation.

Un avenant à la convention entre la FNCCR, la FDE62, la CALL et le SyMPaC est programmé avant le 30 juin 2024 et stipulera, entre autres, que :

- le dispositif est prorogé jusqu'au **30 juin 2024**
- une enveloppe complémentaire prévisionnelle est octroyée au territoire à hauteur de **90 000 €**

**C'est pourquoi, il est proposé au CONSEIL SYNDICAL de/d'autoriser le Président à signer tous documents, conventions et avenants relatif à ce programme.**

Acte certifié exécutoire compte tenu :

- son envoi en Sous-préfecture le : 25 mars 2024
- son envoi à l'affichage le : 25 mars 2024
- sa réception en Sous-Préfecture le : 27 mars 2024

Le Président du SyMPaC,

Signé électroniquement par : Bernard Delalin  
Date de signature : 29/03/2024  
Qualité : Président du SYMPAC

Bernard DELALIN

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**Le Président,  
Bernard DELALIN**



## COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2024

Le vingt mars de l'an deux mille vingt-quatre, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le onze mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à Calais en la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Calais, sous la Présidence de Monsieur DELALIN Président du SyMPaC.

### Etaient présents :

Mmes Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Joëlle LANNOY, MM. Fabrice BALLART, Pierre CARON, Julien CORDENOS, Bernard DELALIN, Daniel DIWUY, Laurent LENOIR, Guillaume LOEULLIEUX, Philippe MIGNONET, Jean-Michel TACCOEN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Nicole CHEVALIER, MM. Eric BIAT, Yves ENGRAND, Olivier LEVREAY, Frédéric MELCHIOR, Olivier PLANQUE (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER, MM. Bruno DEMILLY, Thierry GUILBERT, Claude KIDAD, Ludovic LOQUET, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

### Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr MIGNONET), Claudia ROBERT, MM Guy BEGUE, Pierre-Henri DUMONT, Michel HAMY, Hugo MARCOTTE RUFFIN, Pascal PESTRE (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Clotilde BEAUFILS, MM. Charles COUSIN, Olivier MAJEWICZ, Guy VERMERSCH, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Gabriel BERLY, Eric BUY, Gilles COTTREZ (pouvoir Mr LOQUET), Antoine PERALDI, Thierry POUSSIERE (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

### Etaient absents :

M. Guy ALLEMAND (**Grand Calais Terres & Mers**)

Secrétaire de séance : Monsieur Yves ENGRAND